

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 05 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, et le cinq mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvia DIDIERDEFRESSE, Maire,

Date de la convocation: 01/03/2021

<u>Conseillers Municipaux présents</u>: ANCEL Sylvia, BARADEL Joël, CYPRYSZCZAK Roger, DÉSOR Jürgen, DIDIERDEFRESSE Sylvia, FRITZINGER Yannick, GEORGE Alexandre, GÉRARD Karine, GLÉ Adrien, LEDEMÉ Pascal, MEYER Sylvie, MONTIER Florence, TOUCHÉE Jacques, VOLPINI Yves.

Conseillers Municipaux excusés: KARCHER Nicolas (procuration à DIDIERDEFRESSE Sylvia).

Mme ANCEL Sylvia a été nommée secrétaire.

Délibérations prises à la majorité :

20210008 : Adoption du compte-rendu de la séance du 06/02/2021

20210009 : Aménagement du Centre-Bourg – Attribution du Marché

Près de deux années auront été utiles afin de voir aboutir le projet d'aménagement du centre.

Des subventions ont été sollicitées auprès de l'État, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ; elles permettront de financer plus de la moitié de l'investissement.

Monsieur Mickaël LECLERC, Gérant du Bureau d'Etude Synergie'88, expose le rapport d'analyse des offres pour le marché de l'aménagement du Centre-Bourg. Trois entreprises ont répondu au marché :

- Colas France Etablissement Vosges d'Anould,
- Broglio de Corcieux,
- Lingenheld TP de Sainte-Croix-en-Plaine.

Les critères d'attribution ont été répartis sur une note de 100 points : 60 points pour le prix des prestations et 40 points pour la valeur technique (organisation générale du chantier, plans de phasage et de circulation, modes opératoires, etc.).

Après comparaison, l'entreprise Colas France Etablissement Vosges de Saint-Dié-des-Vosges présente l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Celle-ci proposerait un début de chantier pour le mois d'avril.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le classement des offres et autorise le Maire à signer le marché avec la société Colas France Etablissement Vosges.

20210010 : Participation Syndicale Budgétaire pour l'information 2021

La commune est adhérente au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale. Une participation pour l'année 2021 est donc demandée pour continuer à bénéficier de leurs services.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à régler cette participation.

20210011 : Protocoles transactionnels – Raccordement électrique et téléphonique

L'indivision NOIRAUX a déposé une demande de permis d'aménagement pour la création de trois lots à construire. Cette demande a pour conséquence d'étendre le réseau téléphonique et électrique de 170 mètres.

La Commune n'est pas en mesure de prendre en charge financièrement ces travaux.

La signature par l'indivision et par le Conseil Municipal permet de définir les termes de l'accord financier des protocoles transactionnels.

20210012 : Programme d'actions proposé par l'O.N.F.

L'O.N.F. propose un programme d'actions pour la gestion durable du patrimoine forestier de la Commune. Ces travaux concernent de la maintenance, de la sylvicole, de l'infrastructure et de la sécurisation. Le Conseil Municipal accepte ce programme.

20210013 : Désignation d'un agent au sein du CNAS

La Commune est adhérente au CNAS et est représentée par deux délégués : un délégué des élus et un délégué des agents. Maryse REMY était désignée comme déléguée des agents. Au vu de son départ à la retraite, le Conseil Municipal se doit de désigner un nouveau délégué des agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme déléguée des agents, Jennifer DIEUDONNE.

Questions diverses:

Aménagement d'une chaufferie communale au bois :

Terranergie a établi l'étude de faisabilité. Une présentation de l'étude est prévue vendredi 12 mars 2021 à 18h30 aux conseillers souhaitant y participer.

- Formation des élus : fonctionnement du Conseil Municipal et statut de l'élu :

La formation initialement prévue le 10 avril 2021 est reportée au 29 mai 2021 de 09h30 à 12h30.

- Piste cyclable:

Une interpellation a été portée sur la piste cyclable. Il manque des piquets depuis de nombreux mois et des soucis de sécurité en découlent. La Commune va solliciter la Communauté d'Agglomération pour une date de réparation.

- Containers jaunes – un trop-plein remarqué :

Une remarque a été mentionnée à la réunion concernant le trop-plein des containers destinés à la collecte des multimatériaux. Madame le Maire en fera part à la prochaine commission de la Communauté d'Agglomération.

Fin de séance à 22h15.